



Le (La) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent(e) demande la mise en place du mandat d'arbitrage sur son contrat Yomoni Vie souscrit par Yomoni auprès de la société Suravenir.

N° d'adhésion :

ADHÉRENT(E)

Monsieur Madame

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Pays : FRANCE

Tél. mobile :

E-mail :

L'adhérent(e) donne mandat au mandataire

Yomoni, SAS au capital de 1 697 800 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 811 266 170. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP-15000014 en date du 17/08/2015, dont le siège social est situé 19 rue Réaumur - 75003 Paris, représentée par Monsieur Sébastien d'Ornano, agissant en qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes, qui l'accepte, d'effectuer en son nom et pour son compte, sans avoir à le consulter au préalable, dans le cadre du contrat d'assurance-vie Yomoni Vie référencé ci-dessus et conformément au profil de gestion choisi :

- la sélection des supports d'investissement référencés dans le contrat sur lesquels chaque versement, libre ou programmé, effectué sur son contrat sera investi,
- la modification de la répartition entre les différents supports d'investissement, dénommée "arbitrage".

PROFILS DE GESTION

Le contrat Yomoni Vie propose le choix entre 10 profils du mandat. Les profils sont composés :

- d'une part de fonds en euros Suravenir Rendement,
- d'une part d'unités de compte parmi celles éligibles au mandat d'arbitrage.

Les profils sont de niveau de risque croissant, du moins risqué, "Profil Garanti" au plus risqué "Profil Audacieux C". À l'intérieur des profils composés à 100 % d'unités de compte, la part d'actifs à fort niveau de risque va croissant, du moins exposé, "Profil Dynamique B", au plus exposé, "Audacieux C".

Nom du profil		Part du fonds en euros Suravenir Rendement dans l'allocation	Part d'unités de compte dans l'allocation	Société de gestion ou conseil en investissement (CIF)
Profil 1	Garanti	100 %	0 %	Yomoni
Profil 2	Prudent	80 %	20 %	Yomoni
Profil 3	Équilibre A	60 %	40 %	Yomoni
Profil 4	Équilibre B	40 %	60 %	Yomoni
Profil 5	Dynamique A	20 %	80 %	Yomoni
Profil 6	Dynamique B	0 %	100 %	Yomoni
Profil 7	Dynamique C	0 %	100 %	Yomoni
Profil 8	Audacieux A	0 %	100 %	Yomoni
Profil 9	Audacieux B	0 %	100 %	Yomoni
Profil 10	Audacieux C	0 %	100 %	Yomoni

Les répartitions ci-dessus sont des cibles d'allocation de gestion. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des fluctuations du marché, à l'intérieur d'une fourchette de +/- 10 %.

Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Profil de gestion recommandé par Yomoni :

La détermination de votre profil investisseur permet de vous proposer le profil de gestion :

- Profil 1 - Garanti
- Profil 2 - Prudent
- Profil 3 - Équilibre A
- Profil 4 - Équilibre B
- Profil 5 - Dynamique A
- Profil 6 - Dynamique B
- Profil 7 - Dynamique C
- Profil 8 - Audacieux A
- Profil 9 - Audacieux B
- Profil 10 - Audacieux C

Profil de gestion choisi par l'adhérent :

- Profil 1 - Garanti
- Profil 2 - Prudent
- Profil 3 - Équilibre A
- Profil 4 - Équilibre B
- Profil 5 - Dynamique A
- Profil 6 - Dynamique B
- Profil 7 - Dynamique C
- Profil 8 - Audacieux A
- Profil 9 - Audacieux B
- Profil 10 - Audacieux C

Si le profil de gestion sélectionné est plus risqué que le profil recommandé en fonction de votre profil investisseur :

Je confirme mon choix d'un profil de gestion plus risqué que celui recommandé dans le cadre de la détermination de mon profil d'investisseur. Je dispose de toutes les connaissances et tous les éléments d'information me permettant de mesurer cette prise de risque supplémentaire, et déclare en assumer toutes les suites et conséquences, les responsabilités de Suravenir étant de ce fait entièrement dérogées.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT(E) / INFORMATIONS

“Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du règlement du mandat d'arbitrage du contrat **Yomoni Vie** (Réf. 4927-1).

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent(e) au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années”.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Signature adhérent

Signature de Sébastien d'Ornano,
Président de Yomoni :

